

# **Communication sociale et victimisation : quel « traitement médiatique » des victimes dans les journaux écrits et télévisés français ?**

**Nathalie PRZYGODZKI-LIONET**

Maître de Conférences, Université Charles de Gaulle - Lille 3  
nathalie.lionet-przygodzki@univ-lille3.fr

## **Résumé**

A l'heure où nous sommes quotidiennement confrontés à la violence, que ce soit directement ou indirectement à travers la communication médiatique, la question de la victimisation semble prendre de plus en plus d'importance dans notre société. Mais le fait de parler davantage des victimes correspond-il à un réel intérêt porté à leur égard ?

Les résultats de deux études, menées en 1998 et en 2005, dont l'objectif était de voir comment les victimes sont présentées dans la presse écrite et les journaux télévisés français, nous conduisent à une réponse pour le moins nuancée à cette question. En effet, l'élément saillant qui émerge des différentes analyses effectuées (analyse du contenu écrit et verbal des journaux, analyse de l'image et analyse de la structure générale des journaux) concerne la place mineure accordée à la victime dans ces médias de l'information, cette place n'évoluant d'ailleurs pas significativement entre 1998 et 2005.

La communication sociale constituant l'instance de transmission et d'élaboration de la pensée sociale, se pose, au terme de ces recherches, la question de l'incidence de ce « traitement médiatique » de la victimisation sur les représentations sociales de la victime.

**Mots-clés** : communication sociale, presse écrite, journaux télévisés, victimisation, victimes

**Abstract**

On time where we are daily confronted to the violence, directly or indirectly through the media communication, the question of the victimization seems to take more and more importance in our society. But does the fact to speak further of victims correspond to a real interest attributed to them?

Results of two studies, led in 1998 and in 2005, which objective was to see how the victims are presented in the French newspapers and television news, lead us to a shaded answer to this question. Indeed, the prominent element that emerges from the different analysis (content analysis of newspapers and television news, picture analysis and agenda-setting analysis) concerns the minor place granted to the victim in these information media, this place not changing meaningfully between 1998 and 2005.

The social communication constituting the transmission and construction process of the social thought, appears, in the end of these researches, the question of the impact of this victimization "media treatment" on social representations about victim.

**Keywords:** social communication, newspapers, television news, victimization, victims

## Introduction

Comment la victime est-elle présentée au travers des médias de l'information ? Est-elle présentée différemment selon les sources d'information ? Les études présentes avaient pour objectif de tenter de répondre à ces questions. Un certain nombre de recherches ayant déjà mis en relation ces deux notions de « communication médiatique » et de « victime », nous nous attacherons d'abord à en citer quelques-unes avant de présenter la méthodologie adoptée ici et les résultats obtenus. Ces derniers seront finalement discutés.

Alors que le développement des moyens de communication de masse, qu'il s'agisse du cinéma, de la télévision ou de la presse écrite, constitue l'un des traits les plus marquants de nos sociétés post-industrialisées, il est assez étonnant de constater que la communication médiatique intéresse relativement peu la psychologie sociale francophone. Ainsi, la grande majorité des travaux en psychologie portant sur les médias est anglophone et se développe, aux États-Unis notamment, depuis maintenant plus de sept décennies. Plusieurs recherches se sont déjà penchées sur la question spécifique de la présentation médiatique des victimes, à la fois dans les médias du divertissement et de l'information.

En ce qui concerne le cinéma, on peut citer le travail impressionnant de Chidiac-Obegi (1998) qui a analysé minutieusement 220 films américains, sortis entre 1980 et 1996, afin de voir comment les victimes y étaient présentées et si cette présentation évoluait dans le temps. Ce qui ressort principalement de son analyse, c'est la violence croissante du cinéma américain qui se traduit par une multiplication du nombre de victimes dans les films. L'auteur évoque un phénomène de « chosification » de la victime dans la mesure où l'on passe progressivement d'une victime individualisée à des victimes de masse, celles-ci devenant en quelque sorte les instruments de notre distraction. Un travail similaire a été entrepris pour le cinéma français (Przygodzki-Lionet et Archer, 2002; Przygodzki-Lionet et Toutin, 2007) : 40 films dits « violents », s'étalant de 1958 à 2004, ont été soumis à une analyse descriptive puis à une analyse de contenu portant sur les dimensions verbale, paralinguistique et non verbale des scènes de victimisation. Les résultats de ces diverses analyses confirment que le cinéma français s'inscrit bien dans la lignée du cinéma américain, les acteurs, agresseurs comme victimes, étant de plus en plus instrumentalisés au bénéfice de la véritable héroïne des films, la violence.

Pour ce qui est de la télévision, Mannoni (1992) s'est intéressé au terrorisme et explique que l'acte terroriste vise, au-delà des personnes atteintes directement par l'attentat (ce qu'il appelle les « victimes directes »), toute personne touchée par la présentation médiatique du fait (les « victimes indirectes »). Grâce à ce mécanisme de diffusion, le nombre de victimes augmente de manière considérable jusqu'à toucher toute la population d'un Etat voire l'opinion internationale. Un autre travail a été réalisé par Harle (1998) à

propos des deux attentats d'Oklahoma City en avril 1995 et de la station Saint-Michel à Paris en juillet 1995. Elle observe que les mots utilisés par les journalistes ont souvent une connotation dramatique, l'accent étant porté sur certains d'entre eux, comme par exemple le « nombre de victimes ». Concernant les images, l'auteur dit que l'on observe les victimes pour le plaisir de l'illustration du commentaire du reportage. Harle conclut son étude en disant que cette façon de présenter les choses permet non seulement d'informer mais aussi de faire compatir, selon ce que Baudrillard (1996) appelle « la sollicitation émotionnelle par les médias ». Une recherche plus récente, de Dowler (2006), a révélé que les informations sur les crimes sexuels diffusées par les journaux télévisés sont déformées, du fait notamment de leur caractère de plus en plus sensationnel. Les médias essaient en effet d'induire chez les téléspectateurs diverses émotions, comme la colère, la pitié, la tristesse la peur ou encore la compassion. Dowler note aussi que dans ce type d'affaires criminelles, la question de la crédibilité de la victime est quasi-systématiquement posée, cette dernière étant en conséquence considérée comme « innocente » ou « responsable ».

Concernant la presse écrite, on peut citer, entre autres, le travail de De Piccoli *et al.* (1998) : ces auteurs ont procédé à l'analyse de contenu d'une trentaine d'articles de journaux parus sur un mois dans l'un des quotidiens les plus diffusés en Italie, *La stampa*. Leur analyse, qui portait uniquement sur des articles traitant de crimes à Turin, a permis de dégager une dizaine de thèmes abordés systématiquement et dans cet ordre : lieu, type de crime, criminel, intervention, déclarations, temps, réactions sociales, victime, antécédents et conséquences. Il est clair que la victime n'est pas un thème prioritaire pour les journalistes ! Par ailleurs, les auteurs remarquent que la victime fait souvent le titre de l'article, afin d'attirer l'attention du lecteur, mais que celui-ci parle ensuite essentiellement du criminel. Une étude comparable a été effectuée par Sorenson *et al.* (1998) aux Etats-Unis concernant la couverture médiatique des homicides commis à Los Angeles de 1990 à 1994. Après avoir analysé de nombreux articles du *Los Angeles Times*, ces auteurs affirment que le public ne dispose pas d'informations fiables quant aux homicides commis dans cette ville, les informations véhiculées par la presse correspondant finalement peu à la réalité des faits. Ce manque de fiabilité s'explique, entre autres, par le fait que les journalistes sélectionnent les informations pour ne mettre l'accent que sur certains homicides. Les plus médiatisés sont en fait ceux qui impliquent des victimes jeunes ou âgées, de sexe féminin, de race blanche, ayant un statut socio-économique élevé et ne connaissant pas leur agresseur. Comme l'écrivent Sorenson et ses collaborateurs (p. 1514), tout se passe comme s'il existait deux catégories de victimes : les « victimes respectables » sur lesquelles se porte l'attention médiatique et les autres qui, *La Voix du Nord* présentant les caractéristiques sociodémographiques opposées, ne méritent pas cette attention. Ainsi, comme l'avaient déjà repéré Chermak en 1995 et Mawby et Brown en 1984, les victimes sont soit mises de côté soit mises en

avant en fonction du type de préjudice qu'elles ont subi et de leurs caractéristiques personnelles. Pourtant, comme l'écrit Rudetzki (1999), « il n'y a pas de victimes privilégiées mais seulement des êtres humains qui souffrent ». Il est intéressant de noter que ces résultats relatifs aux informations délivrées par la presse écrite rejoignent tout à fait ceux de Dowler cités ci-dessus concernant les journaux télévisés, la sélection des informations opérée sur la base d'une catégorisation des victimisations et des victimes nous laissant penser que l'important, pour ces médias, n'est pas tant d'informer que de faire de l'audience.

L'analyse du traitement médiatique de la victimisation que nous avons entreprise présente l'originalité d'être à la fois transversale, puisqu'elle s'intéresse à la presse écrite et aux journaux télévisés, mais également longitudinale, les premières études ayant été réalisées en 1998 et les secondes en 2005. Ainsi, outre la possibilité de repérer les éventuelles différences de présentation des victimes selon le relais médiatique utilisé, le fait d'avoir recours à la même méthodologie à des temps différents permet aussi d'observer comment évolue cette présentation médiatique au fil des années. Il nous a semblé notamment intéressant de voir si les attentats du 11 septembre 2001 aux Etats-Unis, du fait du fort impact social qu'ils ont eu et de l'abondante littérature journalistique qu'ils ont suscitée, avaient modifié la manière de présenter médiatiquement les victimes.

Eu égard aux différents travaux susmentionnés, qui mettent en exergue une certaine instrumentalisation des victimes dans les médias, et ce quelle que soit la période étudiée, on s'attend à :

- observer un décalage entre l'importance perçue et l'importance réelle accordée aux victimes dans les médias de l'information (Hypothèse 1),
- ce que la présentation des victimes dans les journaux écrits ne diffère pas significativement de celle des journaux télévisés (Hypothèse 2),
- aucune évolution majeure du traitement médiatique de la victimisation et des victimes entre 1998 et 2005 (Hypothèse 3).

## **Méthode**

### **Matériel**

#### *Journaux analysés*

En ce qui concerne la presse écrite, nous avons décidé de prendre un journal régional, le nombre d'articles y étant plus important et plus varié que dans des journaux mensuels ou nationaux. Ainsi, notre choix s'est porté sur *La Voix du Nord* (édition de Lille Centre), deuxième quotidien le plus vendu en France.

Pour les journaux télévisés, nous en avons choisi deux faisant partie de ceux les plus regardés et étant, par conséquent, les plus représentatifs de l'influence qu'ils peuvent avoir sur les téléspectateurs. D'après les données de Mermet (2002), la chaîne préférée des français est France 3 (76% de téléspectateurs satisfaits) et TF1 est largement en tête des parts d'audience (32,7%). Nous avons donc choisi le journal de 20 heures de TF1 et le journal de 19 heures de France 3 (FR3), ce dernier comportant une édition régionale (R) et une édition nationale (N).

### *Périodes enregistrées*

Notre étude se limite à deux semaines choisies aléatoirement pendant les automne - hiver 1998-1999 et 2004-2005. Ainsi, nous avons pris en compte les articles de *La Voix du Nord* parus entre le lundi 23 novembre et le dimanche 29 novembre 1998 inclus puis ceux publiés dans ce même journal entre le lundi 24 janvier et le dimanche 30 janvier 2005 inclus. Tous les journaux télévisés de TF1 et FR3 diffusés lors de ces deux semaines ont également été enregistrés.

### *Victimes étudiées*

Concernant d'abord la presse écrite, 103 articles (respectivement 56 pour 1998 et 47 pour 2005) ont été analysés. Parmi ces articles, 42 (26 pour 1998 et 16 pour 2005) évoquaient des victimes de catastrophes naturelles (incendies, inondations, tremblements de terre...) et 61 (30 en 1998 et 31 en 2005) des victimes d'infractions pénales (agressions, meurtres, viols...).

Toutes les séquences télévisées traitant de « personnes ayant subi un dommage (psychocorporel, moral ou économique) socialement reconnu » (Audet et Katz, 1999) ont été prises en considération. Les causes de victimisation sont donc nombreuses : accidents, catastrophes naturelles, agressions...

### **Procédure**

#### *Analyses effectuées*

En ce qui concerne les articles de *La Voix du Nord*, nous nous sommes intéressés d'abord à leur position dans le journal et dans la page. Nous avons ensuite évalué la taille de ces articles, de leurs titres et des photographies les illustrant (tailles obtenues en calculant la surface - longueur x largeur - des articles, des titres et des photos, après avoir déterminé celle d'une page de journal). Nous avons également observé la chronologie des articles, étudié les témoignages des victimes et repéré toutes les descriptions les caractérisant.

Les séquences télévisées, du fait de la spécificité de la communication télévisuelle qui résulte d'une énonciation à la fois verbale et visuelle, ont été soumises à une double analyse : une analyse de contenu des commentaires du présentateur et de ceux accompagnant les reportages, et ensuite une analyse des images des reportages concernant la victime. Nous avons voulu aussi analyser la structure générale des journaux (c'est-à-dire l'ordre chronologique des thèmes abordés et la place réservée aux victimes dans la présentation des faits), ce que certains auteurs, tels que McCombs (1981) et Edelstein (1993), appellent « l'agenda-setting ». Le postulat relatif à cette analyse structurelle est que la hiérarchisation des thèmes traités dans les journaux ainsi que la durée des reportages concernant les victimes, par rapport à la durée totale du journal, peuvent être des indicateurs de l'importance accordée à la victime.

Pour l'analyse du contenu textuel des journaux écrits et télévisés, nous avons procédé à une « analyse de contenu logico-sémantique » (Mucchielli, 1991). Pour cela, les articles de presse et les séquences télévisées sélectionnés ont été intégralement retranscrits. Le contenu de l'ensemble de ces écrits a ensuite été découpé en unités de sens (mot, phrase,...ayant une signification). Postulant que l'importance d'une unité significative croît avec sa fréquence d'apparition, nous avons choisi la règle de fréquence comme règle de comptage des unités, ce qui permet de déterminer le nombre d'occurrences pour chacune d'elles. Ces unités de signification ont enfin été catégorisées selon la procédure par « tas » (Bardin, 2001, p.152-153), c'est-à-dire que les catégories terminales résultent de la classification analogique et progressive des éléments et le titre de chaque catégorie n'est défini qu'en fin d'opération. Cette analyse catégorielle permet d'identifier les principaux thèmes abordés dans un discours, ce que de Piccoli *et al.* (2004, p. 227) considèrent comme la première étape à réaliser dans toute analyse de presse. Sont donc ici exclues les analyses de la structure informelle du texte telles que l'organisation esthétique, stylistique ou la signification implicite de la communication.

## **Résultats**

### **La presse écrite**

#### ***Première période : 1998-1999***

Les articles traitant de catastrophes naturelles se situent, pour la moitié d'entre eux, dans les quatre premières pages du journal. Ils apparaissent dans des rubriques diverses, telles que Monde, France ou Région. Quant aux articles traitant des victimes d'infractions pénales, on peut remarquer que même s'ils sont constitués à 60 % de meurtres, ce sont les articles de viols suivis d'homicides qui sont les plus volumineux avec une place centrale dans la page.

Les articles de catastrophes naturelles représentent chacun en moyenne 9 % d'une page de journal. Nous pouvons observer des différences de taille selon le thème abordé dans l'article. Ainsi ceux relatant une noyade ou une intoxication n'ont que peu de place dans le journal comparativement à ceux qui parlent par exemple de l'ouragan Mitch ou du froid.

Les titres, souvent écrits en gras, suivent la même règle : leur taille varie selon le thème de l'article. En moyenne, le titre représente 4,5 % de l'article. Pour les infractions, le volume de l'article est lié non seulement à la position de ce dernier dans le journal mais aussi à la hauteur du titre.

Concernant les photographies, on note une différence importante entre les articles traitant de catastrophes naturelles et ceux traitant d'infractions pénales puisque la moitié des premiers sont illustrés (13 photographies dont 3 en couleur) alors que les seconds le sont rarement (une seule photographie pour les 30 articles). On peut noter que les articles accompagnés d'une photographie sont en général de grande taille et concernent préférentiellement certains thèmes (exemple : l'ouragan Mitch). En moyenne, les photographies représentent 30 % de l'article.

D'un point de vue chronologique, les articles de catastrophes naturelles débutent par un rappel des faits ou par un bilan. Il s'agit d'une présentation succincte de l'événement qui permet au lecteur de comprendre le reste de l'article. La suite est plus ou moins écrite de façon chronologique. Une lecture approfondie des articles relatifs aux infractions pénales a permis de les décomposer en cinq thèmes : la victime, le criminel, l'infraction, l'enquête et le procès. Ces deux derniers thèmes n'ont pas été étudiés étant donnée leur moindre pertinence par rapport à notre objet d'étude. En nous intéressant à l'ordre d'apparition des trois premiers thèmes, on constate que 9 articles sur les 30 commencent par un passage sur le criminel contre 3 pour la victime. On peut remarquer également que la victime et le criminel ne forment pas «un couple chronologique», ces deux thèmes étant rarement abordés successivement. Par contre, on retrouve fréquemment la structure « criminel - infraction - victime ».

Seuls 5 articles, relatifs aux catastrophes naturelles, retranscrivent des témoignages de victimes. Non seulement ces témoignages n'occupent en général que peu de place au sein de l'article mais en plus ils ne constituent globalement que de simples descriptions des faits.

L'analyse de contenu des articles nous a permis de constater que ceux-ci évoquent généralement plus l'événement lui-même et/ou le criminel que la victime. En effet, pour les articles de catastrophes naturelles, on dénombre 205 unités de sens ayant trait au lieu, au moment et aux causes de l'événement et 117 unités de sens relatives aux victimes. De même, au niveau des articles d'infractions, la partie « criminel » est plus volumineuse que la partie « victime » (186 unités de sens *versus* 139). En ce qui concerne le thème « infraction », le type et le lieu de celle-ci sont privilégiés par les journalistes puisque ces deux

catégories représentent 93,5 % de l'ensemble des unités du thème. Il est à signaler que cette indication du lieu de l'événement est très importante puisque les titres ne sont pratiquement constitués que de ce type d'information. Enfin, on a pu remarquer que la victime d'infraction est plutôt présentée comme responsable de ce qui lui arrive (11 unités de sens évoquent une certaine responsabilité de la victime; seule 1 unité parle de l'innocence de la victime), les journalistes privilégiant les explications dispositionnelles (tenant aux traits de personnalité : 25 unités de sens) de l'événement plutôt que les explications situationnelles (relatives au contexte : 2 unités de sens).

### *Deuxième période : 2004-2005*

Comme dans les journaux de 1998, les articles de catastrophes naturelles se situent, pour une bonne partie d'entre eux, dans des rubriques diverses des premières pages du journal. Les articles traitant des victimes d'infractions pénales apparaissent également dans diverses rubriques (exemples : Lille Métropole, Faits divers, Chroniques judiciaires...) et, pour près de la moitié d'entre eux, entre les pages 17 et 20 du journal (à noter que les journaux de *La Voix du Nord* comprennent en moyenne une trentaine de pages). Parmi ces 31 articles, seuls 4 (soit à peine 13 % d'entre eux) font l'objet d'une annonce en première page.

Les articles de catastrophes naturelles représentent toujours chacun environ 10 % d'une page de journal. Les articles ayant trait aux infractions pénales sont globalement plus petits (en moyenne 7,5 % d'une page de journal). On note toutefois toujours des différences de taille des articles en fonction des thèmes qui y sont abordés. Ainsi, les articles concernant les meurtres ou tentatives de meurtre sont plus volumineux (12,5 % en moyenne d'une page de journal).

Les observations faites en 1998 en ce qui concerne les titres des articles se vérifient en 2005. Ceux-ci, pratiquement toujours écrits en gras, varient en taille selon le thème de l'article. En moyenne, les titres des articles de première page représentent 15 % de l'article alors qu'ils ne représentent que 4,4 % des articles situés dans les pages suivantes. On note que les titres les plus volumineux sont ceux des articles consacrés d'une part à la Shoah et d'autre part aux meurtres et tentatives de meurtre. Il est intéressant de noter aussi que la longueur des titres varie selon la rubrique dans laquelle se situe l'article. On peut remarquer que lorsqu'un titre ne contient qu'un mot, celui-ci indique le plus souvent le lieu où s'est déroulé l'événement (catastrophe/infraction). Les sous-titres, quant à eux, précisent généralement la nature de cet événement (exemples : « Explosion », « Agression »...).

En ce qui concerne les photographies, les articles évoquant des catastrophes naturelles sont toujours plus illustrés que ceux relatant des infractions pénales. Ainsi, sur les 31 articles décrivant des infractions, seuls 9

sont accompagnés d'une photo, ce qui signifie que 71 % de ces articles ne sont pas illustrés. On peut encore préciser que sur ces 9 photographies, une seule est en couleur.

La semaine choisie pour l'analyse des journaux étant celle de la commémoration des 60 ans de la libération du camp d'extermination nazi d'Auschwitz, un grand nombre d'articles parlent de la Shoah (24 sur les 31 articles traitant des infractions pénales). Il est néanmoins frappant de constater que sur ces 24 articles, seuls 6 parlent réellement des victimes (témoignages et récits permettant d'individualiser les victimes). Les 18 autres articles présentent en fait des bilans chiffrés, des descriptions des camps de concentration, des rappels sur la chronologie des faits pendant la deuxième guerre mondiale....

L'analyse de contenu des articles de presse de 2005 nous conduit à la même constatation que celle résultant de l'analyse des articles de 1998 : l'accent est toujours davantage porté sur l'événement lui-même, qu'il s'agisse d'une catastrophe naturelle ou d'une infraction pénale, que sur les personnes victimes de cet événement. Ainsi, pour les articles de catastrophes naturelles, on dénombre 226 unités de signification ayant trait au lieu, au moment et aux causes de l'événement et 105 unités relatives aux victimes. Pour les articles d'infractions, les propos décrivant le délinquant ou le criminel sont bien plus nombreux que ceux parlant des victimes (216 unités significatives *versus* 111). On constate également que les personnes victimes sont toujours plus ou moins rendues responsables de ce qui leur arrive (14 unités de sens évoquant cette responsabilité, contre 5 parlant de victimes innocentes).

## Les journaux télévisés

### *Première période : 1998-1999*

#### *Analyse de contenu*

Une dizaine de catégories résulte de l'analyse de contenu du corpus relatif au journal de TF1 (voir Tableau 1). Cette analyse nous montre que les catégories les plus importantes sont le « temps » (localisation temporelle de la victimisation : 18 % environ du corpus), le « dénombrement » des victimes (14 % environ du corpus), le « lieu » (localisation spatiale de la victimisation : 12 %) et l'« aide » apportée aux victimes (11 % du corpus). Ces quatre catégories correspondent à elles seules à 55 % du corpus.

Tableau I. Synthèse de l'analyse catégorielle du journal de TF1 - 1998

Catégories	Nombre d'occurrences	Pourcentage d'occurrences de la catégorie par rapport à l'ensemble des catégories*
<b>Temps</b> Localisation temporelle de la victimisation	142	17,80 %
<b>Dénombrement</b> Bilans chiffrés (ex : « une trentaine de victimes »)	113	14,16 %
<b>Lieux</b> Localisation spatiale de la victimisation	97	12,15 %
<b>Aide</b> Comportements d'aide et structures d'accueil pour les victimes	89	11,15 %
<b>Infraction</b> Actes criminels - délictuels et leurs auteurs	82	10,27 %
<b>Autorité publique</b> Droit, justice et procédure judiciaire	74	9,27 %
<b>Victimes</b> Atteintes à la personne et caractéristiques des victimes	60	7,52 %
<b>Intensification</b> Accentuation du propos par le vocabulaire (ex : « urgent », « grave », « difficile »)	53	6,64 %
<b>Climat</b> Influence du facteur climatique	49	6,14 %
<b>Logement</b> Problèmes liés au logement	39	4,90 %
<b>TOTAL</b>	<b>798</b>	<b>100 %</b>

\* Le pourcentage est égal au nombre d'occurrences de la catégorie divisé par le nombre d'occurrences total, le tout multiplié par 100.

Les catégories obtenues suite à l'analyse de contenu des journaux de France 3 sont identiques à celles de TF1, seule l'importance de chacune d'entre elles varie quelque peu d'un journal à l'autre (voir Tableau 2). On constate que les quatre premières catégories repérées pour le journal de TF1 sont sensiblement les mêmes pour le journal de FR3 et représentent également plus de la moitié du corpus : respectivement 58 % et 56,53 % pour FR3-N et FR3-R. On peut noter que le journal régional évoque un peu plus les victimes que les journaux nationaux : la catégorie « Victimes » arrive en 6ème position pour FR3-R (9,54 %) alors qu'elle occupe la 7ème place pour les journaux de TF1 et de FR3-N. (7,52% pour ces deux journaux), Par ailleurs, la catégorie « Logement », en dernière position pour les journaux de TF1 (4,9 %) et de FR3-N (5,02 %), est plus importante pour le journal de FR3-R (5ème position : 9,90 %), ce qui correspond effectivement bien à une préoccupation régionale.

Tableau II. Synthèse de l'analyse catégorielle du journal de France 3  
(Editions Nationale et Régionale) - 1998

Catégories selon l'EDITION de FRANCE 3 (Nationale: N ou Régionale : R)		Nombre d'occurrences		Pourcentage d'occurrences de la catégorie par rapport à l'ensemble des catégories <sup>*</sup>	
France 3 N.	France 3 R.	France 3 N.	France 3 R.	France 3 N.	France 3 R.
Temps	Temps	61	64	19,12 %	22,62 %
Aide	Dénombrement	48	34	15,05 %	12,01 %
Dénombrement	Aide	45	31	14,11 %	10,95 %
Lieux	Lieux	31	31	9,72 %	10,95 %
Autorité publique	Logement	29	28	9,10 %	9,90 %
Infraction	Victimes	27	27	8,46 %	9,54 %
Victimes	Climat	24	19	7,52 %	6,71 %
Climat	Autorité publique	21	18	6,58 %	6,36 %
Intensification	Infraction	17	17	5,32 %	6,01 %
Logement	Intensification	16	17	5,02 %	4,95 %
TOTAL		319	283	100 %	100 %

\* Le pourcentage est égal au nombre d'occurrences de la catégorie divisé par le nombre d'occurrences total, le tout multiplié par 100.

### *Analyse de l'image*

Après avoir analysé séquence par séquence l'ensemble des reportages, nous avons obtenu les mêmes résultats pour les trois corpus (TF1, France 3 Editions nationale et régionale). Il en résulte que nous pouvons dégager deux grands types de reportages que nous avons nommés « reportages évènementiels » et « reportages illustratifs ».

Les premiers se centrent d'abord sur le fait, la situation traitée puis sur les protagonistes directement concernés par l'évènement. Dans un premier temps, ces « reportages évènementiels » s'attachent à situer géographiquement l'évènement (en montrant par exemple la carte du pays et/ou de la région concernés) puis se focalisent sur le lieu précis de l'évènement en question (en filmant par exemple le bâtiment voire l'intérieur d'une habitation). Dans un deuxième temps, ces reportages portent sur les principaux protagonistes du fait relaté : on parle alors des structures d'aide (associations caritatives par exemple) possibles pour les victimes, on voit les médecins, les pompiers et les policiers arriver sur le lieu de l'évènement, puis on se tourne vers l'entourage des victimes (parents, amis, voisins...). Ces images prennent parfois la forme d'interviews mais il est rare que les victimes apparaissent à l'écran.

Les reportages illustratifs n'ont pas de lien direct avec l'événement annoncé. Ainsi, ces images ne se centrent pas sur le drame qui s'est produit mais sur les conséquences générales et les moyens mis en œuvre pour y remédier. Dans certains cas, il s'agit même d'images d'archives utilisées pour illustrer le discours.

Il est intéressant de noter que cette analyse de l'image vient confirmer les résultats de l'analyse de contenu : il s'agit d'abord de localiser l'événement (moment, lieu), puis de signaler les moyens mis en œuvre pour y remédier (structures d'aide).

### *Analyse de l'organisation générale des journaux*

Concernant la structure des journaux, nous avons pu dégager quelques caractéristiques qui apparaissent de manière récurrente quel que soit le journal (TF1 ou FR3). En effet, nous nous sommes aperçus que seuls les thèmes abordés en début et en fin de journal étaient invariables et se retrouvaient chaque jour. Par contre, les thèmes abordés en milieu de journal variaient chaque jour en fonction de leur importance et de leur nouveauté dans l'actualité du moment. Ainsi, au début du journal le présentateur annonce les titres qui seront développés. C'est lors du développement de ces titres que sont traités les thèmes en rapport avec les victimes (affaires judiciaires, politiques, sociales, sanitaires,...). Enfin, le journal se termine en général par l'actualité économique, sportive, cinématographique, littéraire,...l'annonce de la météo et du programme de la soirée. Le temps consacré aux reportages sur les victimes est de 31,5 minutes sur les 215 minutes d'informations de la semaine pour TF1, ce qui représente environ 15 % du corpus de ce journal. Pour FR3-N, ce temps est de 13 minutes pour une durée du journal sur la semaine de 160 minutes (environ 8 % du corpus). Enfin, pour FR3-R, il est de 9,5 minutes pour une durée totale du journal sur la semaine de 158 minutes, soit environ 6 % du journal.

### *Deuxième période : 2004-2005*

#### *Analyse de contenu*

Nos premiers résultats concernant l'information télévisuelle révélant la grande similarité de fonctionnement entre les trois journaux étudiés, seul le journal de TF1 a été analysé lors de cette deuxième étude. Afin de pouvoir comparer les résultats des deux périodes, les dix catégories observées lors de la première étude ont été reprises, le travail consistant ainsi, *via* la procédure par « boîtes » (Bardin, 2001, p.152), à répartir dans le système catégoriel existant les éléments significatifs au fur et à mesure de leur rencontre. Toutes les unités de sens répertoriées dans le corpus analysé ont pu sans problème être intégrées dans ce système de catégories (voir Tableau 3). On remarque que, comme en 1998, les informations prioritaires dans les journaux télévisés portent

sur le nombre de victimes, quand et où a eu lieu la victimisation et quelle aide est apportée aux victimes. Ces informations constituent près de 58 % du contenu des journaux.

*Tableau III. Synthèse de l'analyse catégorielle du journal de TF1 - 2005*

Catégories	Nombre d'occurrences	Pourcentage d'occurrences de la catégorie par rapport à l'ensemble des catégories*
<b>Dénombrement</b> Bilans chiffrés (ex : « une trentaine de victimes »)	203	17,22 %
<b>Temps</b> Localisation temporelle de la victimisation	190	16,12 %
<b>Lieux</b> Localisation spatiale de la victimisation	172	14,59 %
<b>Aide</b> Comportements d'aide et structures d'accueil pour les victimes	117	9,92 %
<b>Autorité publique</b> Droit, justice et procédure judiciaire	109	9,25 %
<b>Victimes</b> Atteintes à la personne et caractéristiques des victimes	90	7,63 %
<b>Infraction</b> Actes criminels - délictuels et leurs auteurs	88	7,46 %
<b>Climat</b> Influence du facteur climatique	80	6,78 %
<b>Logement</b> Problèmes liés au logement	72	6,11 %
<b>Intensification</b> Accentuation du propos par le vocabulaire (ex : « urgent », « grave », « difficile »)	58	4,92 %
<b>TOTAL</b>	<b>1179</b>	<b>100 %</b>

\* Le pourcentage est égal au nombre d'occurrences de la catégorie divisé par le nombre d'occurrences total, le tout multiplié par 100.

### *Analyse de l'image*

Sur les 681 images contenues dans les journaux télévisés de la semaine étudiée, 257 (soit 37,74 %) d'entre elles sont des « reportages événementiels » et 62 (soit 9,10 %) des « reportages illustratifs ». Ces images illustratives, minoritaires, semblent être utilisées quand il n'y a pas d'autres images disponibles (par exemple, lors du journal du 26 janvier 2005, le journaliste parle du froid qui s'abat sur la France et ses propos sont illustrés par un plan sur une tasse en plastique !). Il arrive aussi, dans le cadre de ces reportages illustratifs,

qu'une même image soit diffusée pendant plusieurs minutes sous différents angles (exemple : au cours du journal du 24 janvier 2005, on voit une victime d'escroquerie tenir un chèque entre ses mains et c'est cette même image qui sera diffusée tout au long du reportage, la victime apparaissant d'abord de face, puis de dos, puis de côté...).

Il est intéressant de noter que 215 images (soit 31,57 %) représentent des victimes et 147 images (soit 21,59 %) le lieu de la victimisation. Eu égard aux résultats de l'analyse du contenu verbal des journaux télévisés, qui montrent que les propos du présentateur et de ceux accompagnant les reportages évoquent relativement peu les victimes (respectivement 7,52 % et 7,63 % du corpus total des journaux pour 1998 et pour 2005), il semblerait que les victimes soient préférentiellement présentées dans les journaux télévisés au travers des images.

#### *Analyse de l'organisation générale des journaux*

La structure générale des journaux télévisés n'a pas changé : ceux-ci sont toujours constitués de trois phases : les titres, les reportages, et enfin les informations relatives à la culture, au sport et au programme de la soirée.

On peut noter que parmi les cinq ou six titres signalés au début du journal, ceux concernant les victimes arrivent en 3ème ou 4ème position. Celles-ci sont alors évoquées très rapidement (14 secondes en moyenne).

Le temps consacré aux reportages sur les victimes est de 32 minutes sur les 289 minutes d'informations de la semaine pour TF1, ce qui représente environ 11,10 % du corpus de ce journal. Au regard des résultats de 1998, on constate que le temps consacré aux victimes a en fait diminué en six ans. Cela est d'autant plus surprenant que pendant notre semaine d'étude (fin janvier 2005) avait lieu la commémoration de la libération du camp d'Auschwitz et étaient régulièrement diffusés des reportages sur les conséquences du tsunami d'Asie (qui a eu lieu en décembre 2004).

### **Discussion**

En ce qui concerne les victimes de catastrophes naturelles dans la presse écrite, il est frappant de constater leur faible présence, l'accent étant essentiellement mis sur l'événement. Ainsi, il semble que savoir ce qui s'est passé est plus important que de savoir à qui cela est arrivé. Quant aux victimes de crimes, il est intéressant de noter que les événements de proximité sont privilégiés. Evidemment, comme l'écrivent De Piccoli *et al.* (2004, p. 216), « plus un événement est proche dans l'espace et dans le temps et plus il assume une forme de réalité et de menace ». On peut supposer que le lecteur se sente alors plus impliqué par les faits décrits. C'est d'ailleurs ce que Damiani (1997)

reproche aux médias, de faire abusivement appel aux sentiments d'appartenance pour augmenter l'audimat. Pour Crocq et Gachnochi (1991), cela provoquerait une altération relative des capacités de jugement par manque de recul. Le degré d'implication personnelle des observateurs d'un événement est important à prendre en considération, Baggio (2006) ayant montré son impact sur la représentation sociale des victimes d'un risque collectif. Plus précisément, elle a constaté qu'une implication forte, dans le cas d'une inondation, entraînait l'attribution de traits positifs aux victimes concernées.

Les journalistes, en tant qu'observateurs privilégiés, ont essentiellement recours à l'attribution dispositionnelle pour tenter de comprendre ce qui est arrivé. Ainsi, en accord avec « le biais acteur-observateur » (Jones et Nisbett, 1972) et « l'erreur fondamentale d'attribution » (Ross, 1977), ils évoquent surtout la personnalité du criminel et celle de la victime pour expliquer telle infraction. Ce phénomène de psychologisation dans les médias, déjà souligné par plusieurs auteurs tels que Benedict (1992) et Manchec *et al.* (2004), rend compte non seulement de notre impérieux besoin de trouver une explication à la survenue d'un événement mais aussi de ce biais récurrent qui consiste à chercher les causes de cet événement dans les caractéristiques personnelles des protagonistes impliqués. Il n'est donc pas rare qu'une part de responsabilité dans l'acte criminel soit attribuée à la victime. Comme l'indiquent de nombreux auteurs (par exemple Caringella-Macdonald, 1998; Howitt, 1998; Voumvakis et Ericson, 1984), les médias n'hésitent pas à mettre en avant les fautes et/ou les imprudences des victimes. Houel *et al.* (2003) constatent également que les récits journalistiques traitant des crimes passionnels s'interrogent finalement surtout sur la culpabilité morale du criminel (avait-il de « bonnes » raisons de commettre son crime ?), supposant dès lors une responsabilité de la victime. Ces constatations rejoignent tout à fait la théorie de Lerner (1980) selon laquelle les individus imaginent difficilement qu'une victime puisse être totalement innocente. Cette croyance en un monde juste, puisque chacun a ce qu'il mérite, permettrait de se rassurer. En effet, la victime innocente est angoissante : elle fait prendre conscience que nous sommes tous victimes potentielles. Cette responsabilisation de la victime atténue la culpabilité de l'agresseur, celui-ci ayant la possibilité de s'exprimer, de se défendre et de se justifier. La parole est au criminel. Ce n'est pas le cas pour la victime de viol ou de tentative de meurtre : même pendant le procès, le journaliste nous donne l'image d'une victime apathique et silencieuse. Ainsi, même si le journaliste insiste sur l'identité de la victime (on connaît bien souvent son âge, sa profession, sa situation familiale...), le rôle principal est donné à l'agresseur, les articles développant son profil psychologique particulier (exemples: « explosif », « sans remords ni regrets »).

Au niveau de l'information télévisuelle, les résultats des différentes analyses effectuées nous révèlent tout d'abord la grande similarité de fonctionnement entre les trois journaux étudiés, nous laissant par conséquent penser que tous les journaux télévisés fonctionnent de manière identique et diffusent le même discours. Ce constat rejoint celui de Marchand (2004, p.100)

qui, parlant de « pensée unique », écrit que « la canalisation télévisuelle provoque une relative homogénéisation, un nivellement des points de vues divergents ». On a pu constater à travers cette recherche que la victime ne constitue pas le thème central des narrations du présentateur du journal et des reportages. La victime et le préjudice subi sont mis de côté au profit d'une description des lieux, du moment du drame et de l'aide apportée. Les images qui accompagnent les reportages ne nous apportent pas d'informations supplémentaires par rapport à ce qui est dit. Enfin, la structure des journaux est de nature à minimiser la gravité des faits développés en milieu de journal. Ainsi, il semble que l'objectif des journaux télévisés ne soit pas de présenter les faits de manière tragique ou de faire du sensationnel : en effet, la catégorie « intensification », qui peut être un indicateur de la dramatisation des faits, ne représente qu'un faible pourcentage d'occurrences. Il apparaît plutôt que la narration (qui se centre davantage sur l'aide que sur la victime), les images (qui, soit n'ont pas de lien direct avec les faits, soit ne se centrent qu'occasionnellement sur la victime) et l'organisation du journal (avec les informations divertissantes en fin de journal) témoignent d'une volonté de ne pas heurter la sensibilité du téléspectateur.

Si l'on compare les résultats de nos diverses analyses, on constate que la victime occupe finalement une place mineure dans les journaux écrits comme dans les reportages télévisés, et ce pour les deux périodes étudiées (confirmation de nos trois hypothèses). En effet, dans la presse écrite, l'attention est davantage portée sur les événements et sur les personnes ayant commis les infractions que sur les victimes. Ces résultats rejoignent tout à fait ceux de De Piccoli *et al.* (1998) cités plus haut et ceux de Przygodzki-Lionet (2005) concernant la couverture médiatique de l'affaire dite « d'Outreau ». Par ailleurs, le fait que celles-ci soient identifiées (surtout dans les articles relatifs aux infractions) ou au contraire fassent l'objet de bilans collectifs (comme dans les catastrophes naturelles) ne modifie en rien cette moindre importance qui leur est attribuée. Dans les journaux télévisés, le temps accordé aux victimes est non seulement relativement court et situé en milieu de journal mais en plus il est consacré essentiellement à l'aide qui leur est apportée plutôt qu'à leur vécu. La mise en avant de l'assistance portée aux victimes ne pourrait-elle pas être interprétée comme un processus sociétal défensif ? Le fait de montrer comment la société vient au secours d'elle-même permettrait en effet non seulement une déculpabilisation sociale face aux victimisations mais aussi une limitation des plaintes des victimes. Avec tout ce qui est fait pour les victimes, elles n'ont pas à se plaindre ! Il semble bien que notre société, et notamment au travers de ses instruments de communication, n'aide pas la victime à devenir « sujet » et il n'est pas étonnant, en conséquence, que le fait d'être « objet » revienne fréquemment dans les propos et le ressenti des victimes : après avoir subi une catastrophe ou une infraction, la victime est « disséquée » en devenant l'objet de l'expertise, l'objet des médias...etc. Comme le souligne Dumont (2008, p. 36), la victime se trouve finalement piégée, « enfermée dans l'image que la presse a forgée d'elle ». Ne peut-on pas, dès lors, considérer l'augmentation sensible du nombre des

associations de victimes et d'aide aux victimes et l'engouement actuel de ces dernières pour la justice comme une tentative de reconnaissance sociale chez les victimes (Dubois, 2004) et de réappropriation de cette parole dont elles se sentent dépossédées ?

En guise de conclusion, nous pouvons d'une part, mentionner les limites de nos études et d'autre part, suggérer quelques nouvelles perspectives de recherche en la matière. Notre travail présente essentiellement deux limites. La première est liée au fait d'avoir restreint notre analyse à une semaine choisie aléatoirement dans l'année. Cette restriction nous a inévitablement rendus dépendants des événements et certaines victimes, absentes de l'actualité pendant cette période, n'ont donc pas pu être étudiées. Nous pensons par exemple aux victimes du terrorisme. La deuxième limite résulte du choix des analyses, purement descriptives, effectuées sur les corpus sélectionnés. Il est bien évident que ces premiers résultats pourraient utilement être affinés en complétant l'analyse fréquentielle simple réalisée ici par des analyses factorielles ou encore en procédant à une analyse propositionnelle du discours (APD).

Enrichir ces travaux par une analyse des discours véhiculés par la radio serait tout à fait pertinent. D'une part parce que les français, dans le cadre de leurs loisirs, consacrent quotidiennement en moyenne 37 minutes pour la presse, 147 minutes pour la radio et 185 minutes pour la télévision (Junqua, 1995). Et d'autre part parce que l'information radiophonique, essentiellement caractérisée par sa rapidité et sa répétitivité supposant des conditions de réception spécifiques, ne s'adresse pas nécessairement au même public que celui qui lit le journal ou regarde la télévision, et présente en conséquence peut-être un discours spécifique qu'il serait intéressant d'appréhender afin de pouvoir le comparer aux autres messages médiatiques concernant notamment les victimes. Une autre comparaison se révélerait judicieuse. Morris et Peng (1994) ayant mis en évidence des différences culturelles quant à la présentation médiatique d'événements criminels, une étude interculturelle permettrait de voir si cette imprégnation culturelle différente des journalistes affecte également leurs discours concernant les victimes et si oui, de quelle manière.

Enfin, au terme de ce travail, se pose nécessairement la question de l'impact du traitement médiatique de la victimisation sur les représentations sociales de la victime. De très nombreux chercheurs ont d'ores et déjà démontré, au travers de leurs diverses études, l'influence manifeste de la communication médiatique sur le public. Ainsi, pour n'en citer que quelques-uns, Funkhouser (1973) et Mackuen (1981) ont constaté de fortes corrélations entre le temps que la presse consacrait à certaines informations et l'importance que le public accordait à ces mêmes informations. Gerbner *et al.* (1986) ont mis en évidence que les téléspectateurs assidus tendent à surestimer la fréquence des actes violents et se sentent souvent en danger. Ogloff et Vidmar (1994) ont remarqué, en utilisant les informations réelles propagées par les médias lors d'un procès, que les sujets exposés aux journaux télévisés préconisaient des

peines plus lourdes que ceux qui n'y avaient pas été exposés. Nos attitudes face à un accusé étant influencées par les médias, on peut supposer qu'elles le soient également vis-à-vis de la victime. Grâce aux considérables moyens dont disposent les médias, au caractère unilatéral de la communication et au regard des quelques travaux cités, il semble évident que « les médias jouent un rôle déterminant dans la constitution de l'opinion publique et dans la construction du lien social » (Garcin-Marrou, 2001, p.111). La représentation de la victime dans notre société étant vraisemblablement en partie dépendante des messages médiatiques la concernant, le travail présent s'est attaché à repérer leur contenu dans les journaux écrits et télévisés français mais il faudrait maintenant prévoir de nouvelles recherches de « victimologie sociale » (Przygodzki-Lionet, 2007; Przygodzki-Lionet et Toutin, 2007) afin de déterminer précisément leur influence sur le public.

## Bibliographie

- Audet, J.; Katz, J.F. (1999). *Précis de victimologie*, Dunod, Paris.
- Baggio, S. (Septembre 2006). *Effet de l'implication personnelle sur la représentation sociale des victimes d'un risque collectif*. Communication au 6<sup>ème</sup> Congrès International de Psychologie Sociale, Grenoble, France.
- Bardin, L. (2001). *L'analyse de contenu*, Presses Universitaires de France, Paris.
- Baudrillard, J. (Janvier 1996). « Dette mondiale et Univers parallèle », *Libération*, rubrique « Rebonds ».
- Benedict, H. (1992). *Virgin or vamp: how the press covers sex crimes*, Oxford University Press, New York.
- Carringella - Macdonald, S. (1998). "The relative visibility of rape cases in national popular magazines" *Violence against women*, 4(1), 62-80.
- Chermak, S.M. (1995). *Victims in the news: crime and the American new media*, Calif.: Westview Press, San Francisco.
- Chidiac-Obegi, N. (Juin 1998). Regard et victime, Communication au XVI<sup>ème</sup> Forum professionnel des psychologies, Avignon, France.
- Crocq, L.; Gachnoch, G. (1991). « De la psychologie des crises internationales », *Revue de médecine psychosomatique*, 27, 91-110.
- Damiani, C. (1997). *Les victimes*, Bayard éditions, Paris.
- De Piccoli, N.; Mosso, C.; Tomasetta, R. (Septembre 1998). *Les mots de l'insécurité : événements, actions et acteurs de l'insécurité sociale dans la presse périodique*, Communication au 2<sup>ème</sup> congrès international de psychologie sociale, Turin, Italie.
- De Piccoli, N.; Colombo, M.; Mosso, C.; Tartaglia, S. (2004). « Entre faits et opinions : une analyse psychosociale de la presse quotidienne » in Marchand, P. (Ed.), *Psychologie sociale des médias*. Presses Universitaires de Rennes, 203-232.
- Dowler, K. (2006). "Sex, lies and videotape: the presentation of sex crime in local television news.", *Journal of Criminal Justice*, 34, 383-392.
- Dubois, M. (2004). « Approche compréhensive des attentes psychosociales des victimes d'agression. », *Le Journal International de Victimologie*, 7, [www.jidv.com/dubois,m-jidv2004\\_2\(3\).html](http://www.jidv.com/dubois,m-jidv2004_2(3).html)-385k.
- Dumont, J-F. (Juin 2008). *Conclusions des Actes de la Journée d'étude de l'Eureste « Catastrophe, médias et victimes »*, Bruxelles, Belgique: [www.eureste.org](http://www.eureste.org)
- Edelstein, A.S. (1993). "Thinking about the criterion variable in agenda-setting research.", *Journal of Communication*, 43(2), 85-99.

- Funkhouser, G.R. (1973). "The issues of the sixties: an exploratory study in the dynamics of public opinion", *Public Opinion Quarterly*, 37, 62-75.
- Garcin-Marrou, I. (2001). *Terrorisme, médias et démocratie*, Collection Passerelles, PUL.
- Gerbner, G.; Gross, L.; Morgan, M.; Signorielli, N. (1986). Living with television: the dynamics of the cultivation process. in Bryant, J.; Zilmann, D. (Eds.), *Perspectives on media effects*, Erlbaum, Hillsdale, NJ.
- Harle, M. (1998). *Attentats et télévision: paroles et images*, De Boeck Université, Bruxelles.
- Houel, A.; Mercader, P.; Sobota, H. (2003). *Crime passionnel, crime ordinaire*, Presses Universitaires de France, Paris.
- Howitt, D. (1998). *Crime, the media and the law*, John Wiley and sons, New York.
- Jones, E.E.; Nisbett, R.E. (1972). "The actor and the observer: divergent perceptions of causality." in Jones, E.E. et al. (Eds.), *Attribution: Perceiving the causes of behaviour*. Morristown, NJ: General Learning Press, 79-94.
- Junqua, D. (1995). *La presse écrite et audiovisuelle*, CFPJ, Paris.
- Lerner, M.J. (1980). *The belief in a just world: a fundamental delusion*, Plenum Press, New York.
- Mackuen, M.B. (1981). Social communication and the mass policy agenda. In Mackuen, M.B. Et Coombs, S.L. (Eds.), *More than news: media power in public affairs*. Beverly Hills, Calif.: Sage, 19-144.
- Manhec, K.; Somat, A.; Teste, B.; (2004). Justice, équité et démocratie : le rôle de la presse dans les décisions judiciaires. Un point de vue psychosocial. in Marchand, P. (Ed.), *Psychologie sociale des médias*. Presses Universitaires de Rennes, 143-166.
- Mannoni, P. (1992). *Un laboratoire de la peur, terrorisme et média*, Editions Hommes et Perspectives.
- Marchand, P. (2004). *Psychologie sociale des médias*, Presses Universitaires de Rennes, Rennes.
- Mawby, R.I.; Brown, J. (1984). "Newspaper images of the victim: an British study", *Victimology*, 9, 82-94.
- Mccombs, M.E. (1981). *The agenda-setting approach*. In Nimmo, D.D. Et Sanders, K.R. (Eds.), *Handbook of political communication*. Beverly Hills, Calif.: Sage, 121-140.
- Mermet, G. (2002). *FrancoScopie 2003 - Pour comprendre les français*, Larousse, Paris.

Morris, M.W.; Peng, K. (1994). "Culture and cause: American and Chinese attributions for social and physical events", *Journal of Personality and Social Psychology*, 67(6), 949-971.

Mucchielli, R. (1991). *L'analyse de contenu des documents et communications*, E.S.F, Paris.

Ogloff, J.R.P.; Vidmar, N. (1994). "The impact of pre-trial publicity on jurors. A study to compare the relative effects of television and print media in a child sex abuse case", *Law and Human Behavior*, 18(5), 507-525.

Przygodzki-Lionet, N. (Juillet 2005). *Les représentations sociales des infractions sexuelles : étude de la communication médiatique relative à l'affaire d'Outreau*, Communication lors du Colloque International Interdisciplinaire « Citoyenneté, Justice et Psychologie », Lyon, France.

Przygodzki-Lionet, N. (Juin 2007). *Victimation et communication sociale: la présentation des victimes dans les médias et son incidence sur les représentations sociales*, Communication lors du XXX<sup>th</sup> International Congress on Law and Mental Health, Padoue, Italie.

Przygodzki-Lionet, N.; Archer, E. (2002). *Picture of violence in the cinema and impact on social representations about victims*, Communication lors du 2<sup>ème</sup> Congrès de la Société Européenne de Criminologie, Tolède, Espagne.

Przygodzki-Lionet, N.; Toutin, T. (2007). *Crimes en série, série de victimes : quelle présentation de la victime dans le cinéma français ?* Criminocorpus, Dossier thématique « Crimes et criminels au cinéma » [En ligne], URL : <http://www.criminocorpus.cnrs.fr/article285.html>

Ross, L. (1977). *The intuitive psychologist and his shortcomings: distortions in one attribution process*. In Berkowitz, L. (Ed.). *Advances in experimental social psychology*, Academic Press, New York.

Rudetzki, F. (1999). "Droit à l'image, droit à l'information", *Paroles de victime*, 9, 1.

Sorenson, S.; Peterson Manz, J.; Berk, R. (1998). "News media coverage and the epidemiology of homicide", *American Journal of Public Health*, 88 (10), 1510-1514.

Voumvakis, S.; Ericson, R. (1984). *News accounts of attacks on women: a comparison of three Toronto newspapers*, University of Toronto, Toronto, Ontario, Canada.